

## Médiathèque : tarifs applicables à compter du 1er septembre 2011, suite aux nouvelles conditions de prêt

### Le rapporteur,

➤ rappelle que dans le contexte de forte évolution de l'accès aux produits culturels, la Médiathèque doit s'adapter pour répondre aux mieux aux attentes du public,

➤ informe que les fonds de la Médiathèque sont suffisamment importants pour introduire plus de souplesse dans les conditions de prêt des documents,

➤ indique au conseil municipal que la commission "vie culturelle" s'est réunie le 8 juin propose les conditions de prêt suivantes :

	Tarifs au 1er septembre	Emprunt pour 3 semaines
Enfant	Gratuit	10 documents hors DVD de fiction
18-25 ans Pacéen	Gratuit	10 documents + 2 DVD de fiction
Adulte Pacéen	11,00 €	10 documents + 2 DVD de fiction
Adulte Extérieur	21,00 €	10 documents + 2 DVD de fiction
Conjoint (2ème carte adulte de la famille)	5,00 €	10 documents hors DVD de fiction
Assistante maternelle	Gratuit	6 documents "Petite enfance"

**le conseil municipal après en avoir délibéré,**

### **ADOPTE:**

les tarifs fixés ci-dessus, qui seront applicables au 1er septembre 2011 ;

### **AUTORISE :**

le maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce dossier.

### **VOTE : à l'unanimité**